



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE DROIT**

Le 16 juillet 2019/DAG/nss

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ  
DU 29 mai 2019**

---

Corps professoral

M. M. Hottelier, Mme C. Kaddous, K. Lempen, Mme M.-L. Papaux van Delden, M. B. Sträuli, M. B. Winiger

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mme M.-L. Velasco (vice-président), Mme J. Muheim, Mme I. Martin-Rivara, M. C. Hirsch

Corps des étudiant-e-s

M. R. Arjantsev (président), Mmes K. Acosta Barboza, E. Martin, J. Wüthrich.

Corps du personnel administratif et technique

Mme C. Lager, Mme S. Taboada Barreiro.

Assistent avec voix consultative

Mmes B. Bertossa - conseillère aux études, M. B. Foëx, doyen, M. D. Gfeller, administrateur, Mme C. Gidari Wassmer, conseillère aux études.

Excusé-e-s

M. N. Levrat

Invités

Mme A. Leuba, Mme M. Hertig

Procès-verbal

Mme N. Spytek-Sutter.

---

Mme Bita Bertossa suggère que les points 3, 6 et 7 de l'ordre du jour soient traités de manière regroupée.

1. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2019

Le procès-verbal est modifié comme suit :

Point 2 : Mme J. Wüthrich **E. Martin** précise que la version en ligne est...

Point 7 : Mme J. Wüthrich **E. Martin** remercie vivement...

***Le Conseil participatif approuve le procès-verbal par 15 voix favorables et 1 abstention.***

2. Modification des Règlements d'études des trois masters de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains (ADH) (prof. Maya Hertig) :

- Proposition de modification du Règlement d'études du LLM - Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en droit international humanitaire et droit humains \*
- Proposition de modification du Règlement d'études de l'Executive Master – Maîtrise universitaire d'études avancées en droit international en période de conflits armés \*
- Proposition de modification du Règlement d'études du MAS-JT- Maîtrise universitaire d'études avancées en justice transitionnelle, droits humains et rule of law (MAS-JT) \*

Mme M. Hertig, au nom du Prof. M. Sassòli - Directeur de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains, présente le point.

Mme M. Hertig rappelle que les 3 Règlements ont été approuvés en octobre 2018 par le Collège des enseignants de l'IHEID, par le Collège des professeurs de notre Faculté ainsi que par le Conseil participatif. Ces 3 Règlements ont été ensuite soumis au service juridique du Rectorat qui a formulé quelques réserves.

Le Rectorat a cependant décidé de mettre ces Règlements en vigueur de manière provisoire jusqu'à l'approbation définitive par toutes les instances.

Les Règlements ayant par la suite été adaptés en fonction des remarques du Service juridique, il convient de les soumettre à nouveau aux instances décisionnelles pour approbation.

L'Académie a déjà prévu une autre modification. Il s'agit de créer une base légale pour permettre la mobilité et des échanges d'étudiants avec d'autres universités, (il s'agit de la « Mobilité IN »), cette modification est prévue pour le LL.M. et la Maîtrise en justice transitionnelle.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (16 voix), les propositions de modifications des trois Règlements.***

3. Introduction d'un nouveau séminaire au plan d'études 2019-2020 : Les « enjeux fiscaux de l'investissement privé et du financement bancaire (prof. Luc Thévenoz) :

Comme mentionné en début de séance, les points 3,6 et 7 sont regroupés, tous trois concernent des modifications du plan d'études.

Mme B. Bertossa, conseillère aux études, présente les points et précise que le nouveau séminaire les « enjeux fiscaux » proposé par le département du prof. L. Thévenoz, n'a pas encore d'enseignant formellement attribué.

Mme B. Bertossa nous informe de la réintroduction au plan d'études du ELSA WTO Law Moot Competition (rebaptisé « John H Jackson Moot Court Competition », piloté par la prof. G. Marceau, sous la catégorie des séminaires.

Mme B. Bertossa informe des autres menues modifications au plan d'études.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (16 voix), le plan d'études modifié.***

4. Regroupement des examens (prof. Audrey Leuba)

Mme A. Leuba nous expose le projet sur lequel la Commission de l'enseignement réfléchit depuis quelques mois.

Un rapport effectué par un professeur de l'Université de Zürich, démontre que la Faculté de droit d'UniGE a considérablement plus d'examens que certaines autres facultés de Suisse ce qui a lancé la réflexion au sein de la Commission de l'enseignement.

L'idée est de réduire le nombre d'examens du baccalauréat (2<sup>ème</sup> année) et de proposer des modules en regroupant un certain nombre d'enseignements, ce qui permettrait d'avoir un seul examen pour deux, voire trois branches

Cette proposition repose sur des principes discutés lors de la séance du corps professoral ainsi qu'avec le Conseil participatif de ce jour.

Après une série de questions-réponses au sein du conseil participatif ainsi que des récits d'expériences de certains professeurs, la Commission de l'enseignement reviendra avec une proposition plus concrète dans quelques mois, la réflexion sur le regroupement des examens étant en l'état au stade de concept.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (16 voix), le principe d'un regroupement des examens.***

5. Commission de l'enseignement\* (prof. Audrey Leuba) :

- Modification du règlement concernant les exercices de rédaction juridique et exercices préparatoires ;
- Modification du règlement concernant le contrôle des connaissances :

La prof. A. Leuba, présidente de la Coens, présente le point et les modifications proposées, modifications qui ont déjà été approuvées par le collège du corps professoral.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (16 voix), le Règlement concernant les exercices de rédaction juridique et exercices préparatoires et le règlement concernant le contrôle des connaissances, tels que modifiés.***

6. Réactivation dans le plan d'études du ELSA WTO Law Moot Competition (rebaptisé « John H Jackson Moot Court Competition » dans la catégorie des séminaires annuels et CDT (Mmes Caterina Gidari Wassmer et Bitia Bertossa, conseillères aux études)

Voir sous point 3.

7. Modifications du plan d'études 2019-2020 (Mme Caterina Gidari Wassmer et Bitia Bertossa)

Voir sous point 3.

## 8. Divers et communications

- 1 M. D. Gfeller, Administrateur de la Faculté nous annonce que la concession décennale qui est actuellement octroyée à Novae, pour l'exploitation des restaurants universitaires arrive à terme dans le courant 2020. La division des bâtiments va lancer un appel d'offre sous le contrôle du Rectorat. L'idée est d'associer à cette démarche le maximum d'usagers en provenance de tous les corps, composé notamment de 3 étudiants, d'un représentant du Rectorat pour Uni Dufour et de 3 représentants pour Uni Mail.

Ce groupe de travail sera amené à participer à quelques séances de travail voire à deux ou trois visites d'autres restaurants universitaires et de contribuer au choix du nouveau prestataire.

Une ou des propositions de représentants pourront être communiquées au Président du Conseil participatif, M. R. Arjantsev, à qui le Conseil participatif délègue, si nécessaire, la responsabilité du choix du représentant pour la Faculté de droit.

- 2 Mme K. Acosta nous informe que le sujet concernant l'éventualité d'une semaine de battement avant les examens, abordé lors de la séance du conseil précédant, sera encore discuté par un groupe de travail cet été, au sein duquel toutes les Facultés seront représentées.

La séance est levée à 15h.41.